



**Réquisition de radiation pour une succursale  
dont le siège principal est en Suisse**

Raison sociale de la succursale :

.....

**La succursale est radiée par suite de sa suppression.**

- après** publication dans la FO SC (émolument : CHF 50.00)
- avant** publication dans la FO SC (émolument : CHF 120.00)

ATTENTION : L'inscription ne déploie ses effets qu'à partir de la publication électronique dans la Feuille officielle suisse du commerce (art. 34 ORC). Ainsi, nous vous rendons attentifs au fait que les extraits avant publication sont dépourvus d'effet juridique.

Lieu et date : .....

**Signature du/des représentant/s du siège principal :**

.....

.....

.....

N° de téléphone : .....

Adresse e-mail : .....

**Veillez envoyer cette réquisition dûment contrôlée, complétée et signée, accompagnée par le procès-verbal de l'organe compétent du siège principal, ou extrait du procès-verbal signé par le président et le secrétaire de la séance, ou décision par voie de circulation. Si les signatures des personnes ci-dessus n'ont pas été déposées à notre Registre pour ladite succursale, nous vous saurions gré de bien vouloir faire légaliser leur signature.**